

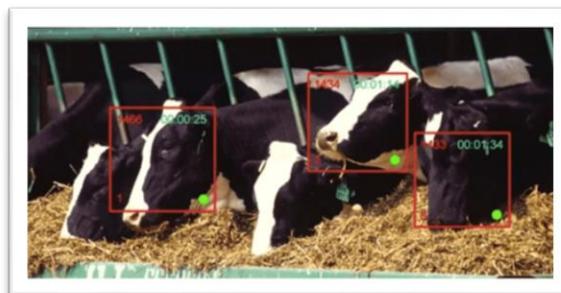
RECONNAISSANCE FACIALE DES VACHES ET AUTOMATISATION DU SUIVI DE LEUR COMPORTEMENT

Objectif

Un système de reconnaissance faciale pour assurer le suivi de données clés, telles que la consommation d'aliments et d'eau, la détection des chaleurs et le comportement, permettant de prendre des décisions à la ferme concernant la production laitière, la gestion

Niveau de maturité :

●●● Utilisé en fermes commerciales



Crédit photo : [e-Santé Animale](#)

Description

Cargill s'est associé à Cainthus, une entreprise irlandaise de surveillance vidéo automatisée, pour réinventer la façon dont les éleveurs prennent les décisions concernant leur troupeau. La technologie d'imagerie de Cainthus mémorise l'identité de chaque vache à partir de ses caractéristiques faciales et des taches de sa robe. Le système de surveillance vidéo enregistre les mouvements individuels des vaches. Les informations sont utilisées dans le cadre d'un algorithme mathématique basé sur l'intelligence artificielle, qui intègre les images vidéo dans l'analyse de la consommation d'aliments et d'eau et le suivi du comportement. Les données recueillies à partir de ces images sont utilisées pour anticiper les problèmes et ajuster les régimes alimentaires. Ce qui était auparavant un processus manuel qui prenait du temps, se déroule presque en temps réel.

Pour en savoir plus

Sites constructeurs : [Cargill \(cargill.fr\)](#); [Cainthus \(ever.ag\)](#)

[Cargill investit dans Cainthus procédé de reconnaissance faciale des bovins | Pleinchamp \(pleinchamp.com\)](#)



Avertissement : L'association LIT OUESTEREL ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cette fiche. Elle ne garantit pas l'efficacité de la solution présentée et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'un éventuel mésusage. Les informations contenues dans cette fiche sont une synthèse des informations disponibles sur le site d'un constructeur et dans la presse spécialisée, que vous retrouvez dans la partie « pour en savoir plus », ci-dessus. Vous pouvez aussi vous référer aux sites d'autres constructeurs ou bien vous rapprocher de votre conseiller agricole.